

Programme :

Maintien et Actualisation des Compétences Acteur PRAP (IBC)

Durée : Session de 7 heures - 1 jour (validité 2 ans)

Nombre de participants : 10 personnes max/groupe

Lieu : Dans votre établissement en intra

Tarifs : à partir de **1000€ HT/Session**

Délai moyen d'accessibilité à la formation : 1 mois

Formateur : Un formateur certifié par l'INRS

Pré requis :

- Maîtrise du français (lu, écrit, parlé)
- Être acteur PRAP IBC

Public :

- Tout salarié d'entreprise ou d'établissement quel que soit le secteur professionnel souhaitant participer à la démarche de prévention et d'amélioration des conditions de travail.

Objectifs

Aptitudes visées :

- Repérer les risques de son métier et comprendre l'intérêt de la prévention
- Observer et décrire la situation de travail en analysant celle-ci
- Être capable de proposer des améliorations et faire évoluer le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)
- Comprendre l'impact de la formation acteur PRAP IBC et son dispositif sur la santé des salariés au sein de son entreprise

Compétences visées :

- Savoir repérer les risques de son métier et avoir compris l'intérêt de la prévention
- Être capable analyser la situation de travail après l'avoir observé et décrite
- Proposer des pistes d'améliorations en faisant évoluer le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)
- Avoir compris l'impact de la formation acteur PRAP IBC et son dispositif sur la santé des salariés au sein de son entreprise

Moyens et méthodes pédagogiques, modalités de suivi de l'exécution

- La formation est conduite dans une salle équipée d'un vidéoprojecteur et de supports pour cours (tableau, story-board).
- Les documents pédagogiques seront distribués en cours de formation
- Matériels de manutention (caisse avec ou sans poignées), et/ou matériels habituellement utilisés sur site

Contenu pédagogique

- Être capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement
- Comprendre l'intérêt de la prévention
- Connaître les risques de son métier
- Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
- Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain
- Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé
- Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement
- Proposer des améliorations de sa situation de travail
- Faire remonter l'information aux personnes concernées
- Se protéger en respectant les principes de sécurité et d'économie d'effort

Modalités d'évaluation :

L'évaluation

Une épreuve certificative de 40 min sera réalisée, celle-ci est définie selon le référentiel PRAP IBC de l'INRS

Administratif :

Délivrance d'une attestation individuelle de formation et renouvellement du certificat d'Acteur PRAP IBC à l'issue de la formation sous réserve de réussir aux épreuves certificatives.

Conditions de réussite

Les apports théoriques et pratiques sont considérés comme acquis sous réserve :

- D'avoir suivi la formation sur les 7 heures consécutives
- D'avoir obtenu un résultat positif suite à la correction de l'épreuve

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Prendre contact avec le centre de formation ALSA PREVENTION afin que nous puissions examiner la possibilité d'intégration et la mise en place de la formation (interprète, accès PMR, etc.)